

Akh

vendredi 21 avril 2023 (Date de rédaction antérieure : 21 avril 2004).

L'*akh*, notion difficile à saisir, est connue dès l'époque thinite. Seuls les défunts en sont pourvus ou, du moins, l'*akh* n'est effectif que pour ces derniers. L'*akh* semble immortel ; il s'agit d'une forme d'existence transcendante parfaite et en tout cas céleste. Sa possession confère la qualité d'être un *Akhou* auprès des dieux.



Pourtant, ces esprits-*akh* sont fortement liés à l'entretien de leur [Bâ](#) et de leur tombe. Dans le cas contraire, ils peuvent devenir des "errants" forts dangereux qu'il conviendra de calmer.

Les éléments constitutifs du vivant se trouvent disloqués par la mort. Mais cette dernière permet aussi à l'être vivant d'aborder une nouvelle nature que définit la notion d'*akh*. Rattaché à une racine signifiant "lumineux", ce concept est le plus souvent traduit par "illuminé" ou "transfiguré". Le terme se rapporte vraisemblablement à tout être dont le [Le ka](#) a pu s'unir au [Bâ](#). A cette condition, l'*akh* est éternel.



Pourtant les textes donner à penser qu'il désigne également toutes sortes

d'êtres surnaturels tels que fantômes, revenants et autres démons qui, par nature, bien que présents sur terre de façon intermittente, n'en appartiennent pas moins au monde de l'imaginaire.



L'*akh* est une manifestation puissante du défunt que l'on peut bien entendu invoquer si besoin est, mais qui a surtout une propension marquée à se manifester de façon spontanée et, la plupart du temps, de manière désagréable pour les vivants.



L'*akh* est l'expression conceptualisée de la crainte que tout homme éprouve face à la mort et devant les morts.